

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme

Marseille, le 13 mars 2018

Le chef du Pôle Risque
à
Monsieur Le chef du Service Mer Eau Environnement

Références : précédent avis 2017-26

Affaire suivie par : Marc Rapa

Tél. : 04 91 28 41 14

Courriel : marc.rapa @bouches-du-rhone.gouv.fr

Objet : dossier de déclaration dossier loi sur l'eau /travaux d'élargissement du lit de l'huveaune au droit de quatre secteurs d'Aubagne

Dossier N°55-2017 DIG/EA points de débordement Huveaune

Vous m'avez transmis pour avis un complément au dossier de demande de dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement issu de la loi sur l'eau réalisé par le bureau d'étude «SCE» pour le compte du SIH. Le dossier avant complément a fait l'objet d'un premier avis NMR 2017-26 transmis le 31 mai 2017.

Le projet consiste en la réalisation d'aménagement hydrauliques au droit de quatre zones de débordement (cf. extrait cartographiques ci-dessous) en rive droite de l'Huveaune en augmentant la capacité hydraulique du cours d'eau, « en jouant sur des reprofilages de berges, mais en prenant soin de ne pas élargir la zone correspondant au lit d'étiage ».

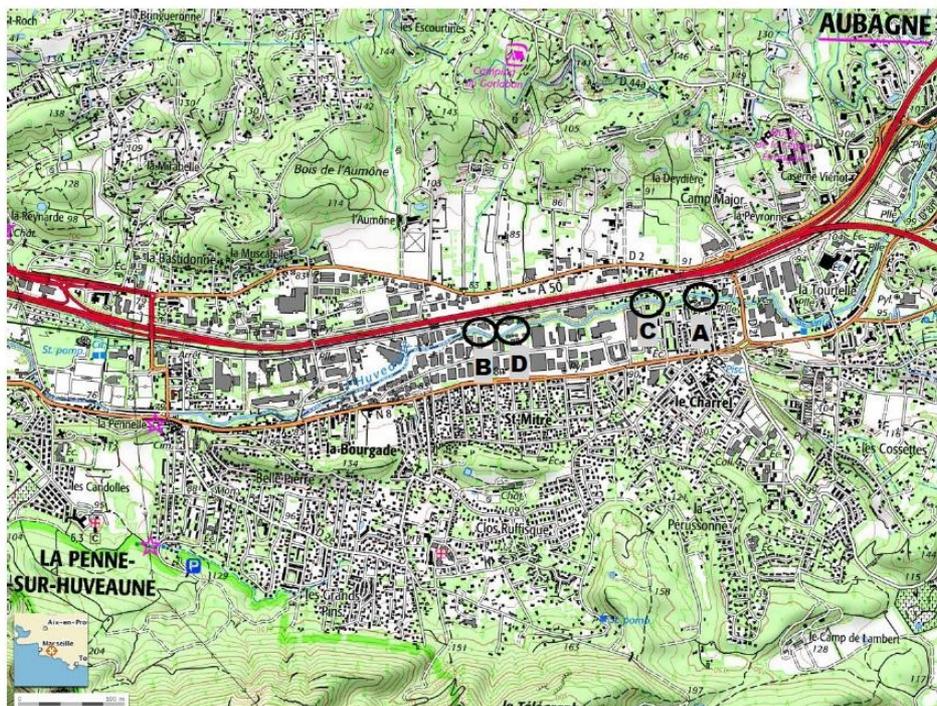


Figure 1 : Localisation des secteurs d'étude

Le projet, tel que décrit dans le rapport d'étude complété de janvier 2018 du DLE n'appelle plus aucune remarque de la part du pôle risque concernant la prise en compte du risque inondation .

P/o l'Adjoint au chef du Pôle Risques

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. GASTAUD', with a long horizontal stroke extending to the right.

Clement GASTAUD